

## La 1<sup>re</sup> Compagnie d'Arc d'Aunis a le plaisir de vous inviter à son concours

## Concours « Spécial jeunes » le 13 janvier 2024

Horaires	Samedi		
Ouverture du greffe	13 h 30		
Appel des tireurs, inspection du matériel Échauffement à distance	14 h 00		
Début des tirs rythme AB / CD ou AB suivant Nb de participants	14 h 30		
Résultats	Vers 17h00		

## Rappel du règlement

- Cette compétition est réservée à ceux qui n'ont pas fait encore de concours qualificatifs
- Les jeunes ayant déjà participé à une rencontre "jeune" sont classés en fonction du niveau obtenu à cette rencontre (niveau qui doit figurer sur le passeport "jeune archer")
- Les jeunes n'ayant jamais participé aux rencontres débutent obligatoirement au niveau 3 ou poussin
- 5 niveaux reconnus pour le spécial jeune : As -1-2-3 poussins.
- Rencontre réservée aux poussins, benjamins, minimes, cadets, et juniors.
- Certificat médical, autorisation parentale, passeport et licence 2024 seront vérifiés au greffe.
- Tenue conforme au règlement.

					Cadets Juniors uniquement
Niveaux	Poussins	3	2	1	As
Distance	10 m	15 m	15 m	15 m	15 m
Blasons	122 cm	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm

2 séries de 7 volées de 3 flèches

2 minutes par volées

## **Engagements:** 5€

<u>Résultats</u>: aux environs de 17h00, récompenses aux 3 premiers de chaque niveau, distinction faite entre les filles et les garçons. Les arcs classiques et arcs à poulies sont classés ensemble dans le même niveau. Les arcs à poulies utilisent le 10 réduit.

Arbitre: Cyrille OSPEL

Inscription avant le 11 janvier 2024 sur le site : www.arclarochelle.fr









Association loi 1901, Affiliation FFTA :1017039, SIRET : 44768073700023 Portable : 07 67 48 25 33, Courriel : president@arclarochelle.fr, Site :www.arclarochelle.fr